



Número de Révision: 001.2

Date de sortie: 08/14/2014

1. PRODUIT ET ENTREPRISE IDENTIFICATION

Désignation de l'article:	LOCTITE LB 8713 PEN OIL AE known as LOCTITE SOLVO RUST 12.25OZ AE	Numéro IDH:	1865406
Utilisation du produit:	Lubrifiant	numéro d'item	1865406
Raison sociale:	Henkel Canada Corporation 2515 Meadowpine Boulevard Mississauga, Ontario L5N 6C3	Région:	Canada
		Votre contact:	Téléphone: 905.814.6511 NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: MÉDECIN : Centre Anti-Poison 1-877-671-4608 (appel à frais virés) ou 1-303-592-1711 TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300 1-703-527-3887 (appel à frais virés) Internet: www.henkelna.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE			
Etat physique:	Aérosol, Liquide	Classes WHMIS de danger:	A, B.5, D.2.B
Couleur:	Limpide incolore		
Odeur:	Kérosène		
DANGER:	CONTENU SOUS PRESSION. NOCIF EN CAS D'INHALATION. EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE. PEUT ENTRAÎNER UNE IRRITATION DES VOIES RESPIRATOIRES, DE LA PEAU ET DES YEUX.		

Voies d'exposition pertinentes: Yeux, Inhalation, Peau

Effets potentiels sur la santé

Inhalation:	Dépression du système nerveux central, incluant étourdissements, somnolence, fatigue, nausées, maux de tête et évanouissement. La surexposition extrême peut entraîner une perte de conscience et possiblement la mort. Peut entraîner une irritation du nez et de la gorge.
Contact avec la peau:	Peut irriter par dégraissage de la peau.
Contact avec les yeux:	La vaporisation directe ou les vapeurs irriteront et pourront blesser les yeux.
Ingestion:	Non prévu dans des conditions normales d'utilisation.

Conditions existantes aggravées par une exposition: Troubles de la respiration, de la peau et de la vue.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	%
Huile minérale blanche (pétrole)	8042-47-5	30 - 60
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	30 - 60
Solvant naphtha aliphatique moyen (pétrole)	64742-88-7	10 - 30
Hydrodesulfurized kerosine	64742-81-0	5 - 10
Kooldioxyde	124-38-9	5 - 10

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Inhalation:	Amener au grand air. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Appeler un médecin.
Contact avec la peau:	Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver à l'eau savonneuse. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin. Laver les vêtements avant réutilisation.
Contact avec les yeux:	Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin.
Ingestion:	Ne pas faire vomir. Garder la personne calme. Ne jamais rien donner oralement à une personne inconsciente. Appeler un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Point d'éclair:	70 °C (158°F)
Flashback:	Néant
Flame projection:	122 cm (48.03 inch)
Température d'auto-inflammation:	Non disponible
Inflammable/Limites inférieures d'explosion:	0.7 % Upper/lower explosion limit
Inflammable/Limites supérieures d'explosion:	9.5 % Upper/lower explosion limit
Moyen d'extinction approprié:	Dioxyde de carbone. Mousse Poudre chimique.
Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:	Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage. En cas d'incendie, refroidir les récipients exposés avec de l'eau vaporisée.
Feu inhabituel ou risques d'explosion:	Contenu sous pression. Ne pas manipuler ni entreposer près d'une flamme nue ou d'une source de chaleur ou d'inflammation quelconque. Ne pas perforer ou incinérer les récipients sous pression. L'exposition à des températures supérieures à 49°C (120°F) peut entraîner l'éclatement du récipient.
Produit ou gaz issus de la combustion:	Oxydes de carbone. Vapeurs organiques irritantes. Oxydes de soufre.
Sensibilité aux chocs mécaniques:	Non disponible
Sensibilité aux décharges électrostatics:	Non disponible

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement:	Ne pas laisser le produit entrer dans les égouts ou les voies d'eau.
Méthodes de nettoyage:	Assurer une aération et une ventilation suffisantes. Enlever toute source d'ignition. Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Racler autant de matériau que possible. Conserver dans un récipient fermé, partiellement rempli, jusqu'au moment de son élimination.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:

Garder à l'abri de la chaleur, des étincelles et des flammes. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou la buée. Bien se laver après la manutention. Les vapeurs s'accumuleront facilement et pourraient s'enflammer en explosant. Consulter la section 8.

Stockage:

La chaleur provenant du soleil, des radiateurs, des poêles, de l'eau chaude et d'autres sources de chaleur peut provoquer l'éclatement du récipient. Ne pas perforer, incinérer ou exposer à des températures supérieures à 49°C (120°F). Entreposer à l'écart des sources d'inflammation. Garder dans un endroit frais, bien ventilé.

Pour tout renseignement sur la durée de conservation du produit, communiquer avec le Canada Customer Service de Henkel au 800-263-5043.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Huile minérale blanche (pétrole)	5 mg/m ³ TWA Fraction inhalable.	5 mg/m ³ TWA brouillard 5 mg/m ³ PEL Brouillard	Rien	Rien
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	Rien	Rien	Rien	Rien
Solvant naphtha aliphatique moyen (pétrole)	100 ppm TWA	500 ppm (2,900 mg/m ³) TWA	Rien	Rien
Hydrodesulfurized kerosine	200 mg/m ³ TWA (exprimé en vapeurs d'hydrocarbures totales) Non- aérosol. (PEAU) (exprimé en vapeurs d'hydrocarbures totales) Non- aérosol.	Rien	Rien	Rien
Kooldioxyde	5,000 ppm TWA 30,000 ppm STEL	5,000 ppm (9,000 mg/m ³) PEL	Rien	Rien

Remarques sur la conception des installations techniques:

Assurer une ventilation d'échappement locale adéquate afin de maintenir l'exposition du travailleur sous les limites permmissibles.

Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé NIOSH s'il y a possibilité de dépasser la ou les limites d'exposition établie(s). Quand les risques en milieu de travail justifient le port d'un appareil respiratoire, des appareils de protection respiratoire doivent être reutilisés et un programme qui suit les règlements fédéraux 29 CFR 1910.134 doit être appliqué.

Protection des yeux:

Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral. Utiliser un masque complet s'il y a des risques d'éclaboussures ou de pulvérisation du produit. Des douches de sécurité et des dispositifs de rinçage oculaire d'urgence doivent être disponibles.

Protection de la peau:

Utiliser des vêtements imperméables, résistants aux produits chimiques, y compris des gants et soit un tablier soit un vêtement complet pour empêcher le contact avec la peau.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique:

Aérosol, Liquide

Couleur:

Limpide incolore

Odeur:	Kérosène
Seuil de détection d'odeur:	Non disponible
Valeur pH:	Non applicable
Valeur pH:	Non disponible
Pression de vapeur:	Non disponible
Point / zone d'ébullition:	> 37.8 °C (> 100°F)
Point/domaine de fusion:	Non disponible
Gravité spécial:	0.76
Gravité spécial:	0.8 - 0.9
Densité de vapeur:	Hlus lourd que l'air.
Point d'éclair:	70 °C (158°F)
Flashback:	Néant
Flame projection:	122 cm (48.03 inch)
Inflammable/Limites inférieures d'explosion:	0.7 % Upper/lower explosion limit
Inflammable/Limites supérieures d'explosion:	9.5 % Upper/lower explosion limit
Température d'auto-inflammation:	Non disponible
Taux d'évaporation:	Plus rapide que l'éther.
Solubilité dans l'eau:	Insoluble
Solubilité dans l'eau:	Soluble
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non disponible
Teneur VOC:	24 %

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité:	Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.
Réactions dangereuses:	Ne se produira pas.
Produits de décomposition dangereux:	Oxydes de carbone. Oxydes de soufre.
Produits incompatibles:	Des oxydants forts.
Conditions à éviter:	Protéger de la chaleur, des sources d'inflammation et des matières incompatibles. Ne pas perforer, incinérer ou exposer à des températures supérieures à 49°C (120°F).

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Produits toxicologiquement synergiques: Non disponible

Voyez ce qui suit concernant l'irritabilité du produit, la sensibilisation au produit, la cancérogénicité, la toxicité pour le système reproductif, la tératogénicité et la mutagénicité.

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)	ACGIH Cancérigène
Huile minérale blanche (pétrole)	Non	Non	Non	Groupe A4
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	Non	Non	Non	Non
Solvant naphtha aliphatique moyen (pétrole)	Non	Non	Non	Non
Hydrodesulfurized kerosine	Non	Non	Non	Groupe A3
Kooldioxyde	Non	Non	Non	Non

Substances dangereuses	LC50s et LD50s	Effets sur la santé/Organes cibles
Huile minérale blanche (pétrole)	Rien	Irritant
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	Rien	Irritant, Poumon
Solvant naphtha aliphatique moyen (pétrole)	Rien	Système nerveux central, Irritant
Hydrodesulfurized kerosine	Rien	Irritant
Kooldioxyde	Rien	Système nerveux central

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Ne pas incinérer. Dépressuriser les bombes aérosol. Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct: AÉROSOLS
Division: 2.1
Numéro d'identification: UN 1950
Groupe d'emballage: Rien

Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct: Aerosols, inflammable
Division: 2.1
Numéro d'identification: UN 1950
Groupe d'emballage: Rien
Exceptions: (Pas plus de 500 ml), ID8000

Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct: AEROSOLS
Division: 2.1
Numéro d'identification: UN 1950
Groupe d'emballage: Rien
Exceptions: Quantité limitée (pas plus de 1 L).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Information sur la réglementation Canadienne

Statut LCPE LIS/LES: Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont exempts.

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont inscrits sur l'inventaire de la Toxic Substances Control Act ou en sont exempts.

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes: 4,5,6,7,8,10,13

E produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Préparé par: Catherine Bimler, Affaires Réglementaires Spécialiste

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.